

MARS
2022

N°16

OUTREMER EN RÉSEAU



ACCD'OM
association
des communes
et collectivités
d'outre-mer



Mesdames et Messieurs les élus,

Chers partenaires,

Nous voici à la fin du 1^{er} trimestre 2022 et je souhaiterais vous faire part de l'activité de notre association.

Nous avons tenu une réunion du bureau à Paris pour préparer cette année 2022 qui, je l'espère, sera plus conforme à ce que nous connaissons avant la crise sanitaire. Plusieurs sujets ont retenu notre attention en ce début d'année.

La suite de notre étude sur la résilience du tourisme en Outre-Mer qui a été très appréciée pour sa qualité. Après la phase finale et les recommandations du cabinet d'études présentées à l'occasion de notre réunion du bureau à Paris, nous avons tenu un atelier sur le sujet tout récemment en Martinique et avons mandaté le cabinet d'études pour l'organisation d'un forum sur place le 23 juin. Ce forum réunira les offices de tourisme, les comités régionaux et les professionnels intéressés.

Sachez que j'ai personnellement pu participer à la mise en place du Comité stratégique du tourisme en Outre-Mer.

Nous avons organisé une réunion préparatoire à notre congrès 2022 programmé en Martinique. Cette réunion s'est tenue à la Collectivité Territoriale de Martinique en présence du Préfet Stanislas CAZELLES. Nous avons pu, avec l'association des Maires de Martinique, les communes et les partenaires présents, déterminer une trame pour son organisation tant sur la forme que sur le fond.

Nous avons également tenu une réunion du conseil d'administration le 10 mars pour examiner les comptes 2021 qui indique une bonne santé financière, voté les orientations pour 2022 et adopté les budgets prévisionnels. Nous avons aussi adopté à cette occasion une adresse aux candidats à l'élection présidentielle. Celle-ci a été remise à Paris aux candidats par le Maire de Pamandzi, M. Madi MADI SOUF, Président de l'association des Maires de Mayotte, lors de l'audition organisé par l'AMF.

Comme annoncé dans notre dernière lettre, la commune de Saint-Denis a adhéré en fin d'année et suite à notre passage en Martinique, deux communes ont pris la décision de nous rejoindre, Le Diamant et Le Lorrain. Adhésions annoncées prochainement, celles de la CTG et du Conseil départemental de Mayotte, et espérées celles de Fort-de-France et la CTM.

Autre bonne nouvelle, l'ACCD'OM fait maintenant partie du bureau de l'AMF et nous avons désigné le Maire de Saint-Laurent du Maroni, Madame Sophie CHARLES, pour nous représenter.

J'espère que nous serons nombreux à ces différents rendez-vous.

Bonne lecture et vive les Outre-Mer, vive l'ACCD'OM

Maurice GIRONCEL,

Président de l'ACCD'OM

COMPOSITION DU BUREAU

Président :

La Réunion

M. Maurice GIRONCEL, Maire de Sainte-Suzanne
Président de la CINOR

Secrétaire générale :

Polynésie Française : Mme Tepuararii TERIITAHU, Elue de l'Assemblée de Polynésie Française

Trésorière :

Guyane : Mme Sophie CHARLES, Maire de Saint-Laurent du Maroni

Vice Présidents :

Mayotte : M. Ambdilwahedou SOUMAILA
Maire de Mamoudzou

La Réunion : Mme Line Rose BAILLIF,
2^{ème} Adjointe de Les Avirons

Saint-Pierre et Miquelon : M. Yannick CAMBRAY, Maire de Saint-Pierre

Guadeloupe : Mme Lucie WECK-MIRRE,
1^{ère} adjointe de Saint-Claude

Martinique : M. Maurice BONTE,
Maire de L'Ajoupa Bouillon

Guyane : Mme Véronique JACARIA,
Maire de Sainte Elie

Polynésie Française : Mme Nicole BOUTEAU,
Elue de Papeete, Ministre du Tourisme et du Travail, en charge des Transports internationaux et des relations avec les Institutions

Nouvelle Calédonie : M. Alphonse POININE,
Maire de Touho

Nouvelle Calédonie : M. Jean SAUSSAY, Conseiller à la Province Sud

Polynésie Française : M. Benoît KAUTAI, Président de la CODIM, Maire de Nuku Hiva

Membres : M. Matahi BROTHERSON, Maire de Uturoa (Polynésie Française) - M. Madi MADI SOUF, Maire de Pamandzi (Mayotte), Président de l'Association des Maires - M. Jean Claude MAES, Maire de Capesterre de Marie-Galante (Guadeloupe) - M. Nicolas METZDORF, Maire de La Foa (Nouvelle Calédonie) - M. Joseph PERASTE, Maire de Le Marigot (Martinique)



Réunion du bureau à Paris

Le bureau s'est réuni le 25 janvier à Paris pour préparer l'année. Le dossier tourisme a été à l'ordre du jour et a fait l'objet d'une présentation aux partenaires en présentiel et en visioconférence. Le projet de budget a été arrêté à cette occasion pour être soumis à l'approbation du conseil d'administration projeté en mars en Martinique. L'idée était de coupler cette réunion du conseil avec la réunion préparatoire à l'organisation du congrès 2022. La secrétaire générale, Tepuaraurii TERIITAHII, a été présente en visioconférence.

A l'adresse des candidats à l'élection présidentielle

Lors de ce conseil d'administration, l'analyse de la situation et les propositions de l'ACCD'OM à l'attention des candidats à l'élection présidentielle ont été adoptées. C'est le Président de l'association des Maires de Mayotte, M. Madi MADI SOUF, qui a été mandaté pour remettre ce document de quinze pages aux candidats. Cette remise s'est effectuée lors de la journée d'audition organisée par l'AMF le 15 mars à Paris. Le document peut être consulté sur le site de l'association : <https://france-accdom.org/site/PRESSE/ADRESSEAUXCANDIDATS.pdf>

Sophie CHARLES a participé pour l'ACCD'OM à la vidéo produite par l'USH pour interpeler les candidats sur la problématique logement : <https://www.youtube.com/watch?v=qoRaaNvHN4>

CSTOM

Le Président de l'ACCD'OM, Maurice GIRONCEL, a participé à la mise en place du Comité stratégique pour le tourisme en Outre-Mer, au Ministère des Outre-Mer en présence des deux ministres, Outre-Mer et Tourisme. Il a ainsi pu expliquer l'engagement de l'association pour un développement touristique durable des Outre-Mer depuis des années et a insisté sur la nécessité de faire « avec les Outre-Mer » et non pas « pour les Outre-Mer ».

Partenariats

Les partenaires étant satisfaits des actions menées en 2021, tous les partenariats sont renouvelés pour 2022.

Le conseil d'administration s'est réuni en Martinique le 10 mars

Là aussi, des élus de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française ont pu y participer en visioconférence. Plusieurs points à l'ordre du jour dont le vote du budget 2022 qui s'équilibre à 626.281 euros, y compris le budget du congrès. Le projet de comptes 2021 a été examiné et sera arrêté, après quelques petits ajustements, au CA de novembre avant l'assemblée générale. Ces comptes présentent un résultat net positif de 172.000 euros. Il sera légèrement moindre après prise en compte de quelques provisions.

Un atelier sur le tourisme s'est tenu la matinée du 10 mars et, sur sa proposition, le CA a en outre pris la décision d'organiser un forum en Martinique le 23 juin qui réunira les offices du tourisme communaux et intercommunaux, les comités régionaux ainsi que des professionnels.

Remise de médailles

Lors du séjour en Martinique, le Président a eu le plaisir de remettre la médaille du trentenaire au Préfet Stanislas CAZELLES, au Vice-Président de la CTM Jean-Claude DUVERGER, à la Présidente du Cluster GAT-CARAÏBES, Sandra CASANOVA ainsi qu'aux Maire de Saint-Pierre, Christian RAPHA et au Vice-Président de l'ACCD'OM, Maire de l'Ajoupa Bouillon, Maurice BONTE.





CONGRÈS 2022 du 14 au 18 novembre en Martinique



Le congrès se tiendra du 14 au 18 novembre en Martinique. Une réunion préparatoire s'est tenue à la Collectivité Territoriale de Martinique le 9 mars en présence du Préfet, M. Stanislas CAZELLES. Cette réunion a permis de déterminer une trame pour l'organisation de notre traditionnel rendez-vous annuel. Plusieurs thèmes ont été retenus : logistique, finances, tourisme, eau et assainissement, déchets... des ateliers déclinèrent ces différents sujets. Nous tiendrons également les 7^{èmes} rencontres des Centres de gestion des Outre-Mer. CORSAIR sera notre partenaire privilégié pour le transport aérien.

Adhésions à l'association

Notre association conforte sa représentativité puisque la commune de Saint-Denis a délibéré pour son adhésion en décembre. Les communes du Diamant et du Lorrain en Martinique vont délibérer dans les semaines à venir. Le Conseil Départemental de Mayotte devrait délibérer en avril.

Revue de presse

Un petit rappel concernant notre revue de presse et d'information qui est envoyée gratuitement sur simple demande à l'association. Cette revue de presse est mise en ligne chaque jour sur le site de l'association et sur la page Facebook. Ceux qui le souhaitent peuvent également insérer un lien sur leur site <https://france-accdom.org/la-revue-de-presse-du-jour/> et ainsi mettre à la disposition de leurs visiteurs cette revue.

AMF



Une réunion de travail s'est tenue à Paris avec le Directeur de l'AMF. Il a été question entre autres du FCTVA. L'ACCD'OM est membre du bureau de l'AMF désormais. Le bureau a désigné le Maire de Saint-Laurent du Maroni, Mme Sophie CHARLES, pour nous représenter.

MINISTÈRE DES OUTRE-MER



M. Sébastien LECORNU a reçu le Président, la Trésorière et le Délégué Général pendant plus d'une heure pour évoquer plusieurs sujets. La motion générale adoptée au dernier congrès a été détaillée et le Ministre s'est engagé à faire une réponse écrite sur tous les points soulevés dans la motion.

